

Requérant-e (propriétaire)

Société :
Raison sociale :
Contact :
Adresse :
NPA / Localité :
Téléphone :
Adresse e-mail :

Versement de l'aide financière

Titulaire du compte :
Nom de la banque ou CCP :
N° compte ou IBAN :

Informations liées à la société

Activité principale :
Technologie de l'enseigne / des lumières de la vitrine : LED Néons Autres :

Électricien qui a réalisé l'offre

Société :
Adresse :
NPA / Localité :
Montant de l'offre :

Client SED2

Je suis approvisionnée en énergie électrique par SED2 (le service électrique de Monthey) :

oui non

Lieu et date :

Signature :

Le-la requérant-e certifie que les données sont exactes. En signant le présent formulaire, le-la requérant-e accepte les conditions figurant dans la directive relative à l'utilisation du fonds communal pour l'efficacité énergétique, la promotion des énergies renouvelables et la préservation des ressources naturelles, ainsi que son annexe. La directive et l'annexe sont consultables sur le site web : www.monthey.ch/durabilite.

Montant de l'aide

20% de la facture finale

Max. CHF 500.-

Procédure

Etape 1 : Demande de subvention

Le-la requérant·e transmet les documents suivants par courriel ou voie postale :

- ✓ Formulaire dûment complété et signé,
- ✓ Offre de l'électricien·ne.

SED₂ traite les demandes. Le-la requérant·e reçoit la décision par courrier postal.

Etape 2 : Demande de versement

Afin de recevoir le versement de la subvention, le-la requérant·e transmet les documents ci-dessous dans les 2 ans qui suivent la demande :

- ✓ Facture acquittée avec preuve de paiement.